

## Compte-rendu du conseil du 19/12/12

**1- renouvellement convention ATESAT** (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour l'année 2013 : 120€ pour l'année, accord du conseil

**2- convention de participation portant sur une protection sociale** : un employé communal n'est pas intéressé. Après discussion, le conseil à la majorité fixe sa participation à 7.5€ bruts par mois et par agent en équivalent temps plein pour concernant les 2employées communales concernées.

**3- tarif assainissement 2013** : le conseil fixe à 0.65/m<sup>3</sup> et à 23€ la part fixe.

**4- participation aux frais de scolarité** : le conseil ne souhaite pas pour l'instant faire de demandes

**5- questions diverses** : restauration du lavoir à Espalem

## Compte-rendu du conseil du 08/01/13

**1-Regualification chemins communaux** : lancement consultation travaux débroussaillage et fossés : cela sera pris sur le budget de fonctionnement. La première consultation concerne le débroussaillage et les fossés avec 2 lots (un pour buissons et un pour fossés).

**2-Personnel communal pour l'école** : un contrat d'avenir va être mis en place pour une durée de 3 ans si la personne retenue n'a pas bénéficié d'emploi aidé (CUI...) Dans ce cas, la durée travaillé en emploi aidé sera déduite du contrat d'avenir. Cela permettra à l'école de bénéficier d'un emploi sur une longue durée pour le bien-être des enfants scolarisés.

**3- Logements communaux** : le T5 de la cure va se libérer. Le conseil propose de prendre l'avis d'un architecte pour l'avenir de ce logement. La location sera visible sur le bon coin (site Internet).

**4- Régularisation : emprise** de terrain : des propriétaires à l'occasion d'un bornage ont fait valoir l'emprise de terrain par la commune et souhaite la participation de la mairie au bornage et un dédommagement financier. La commune ne délibère pas pour l'instant et engage des négociations.

### **5- Questions diverses :**

Droit de préemption : mr et mme Avinin créant une SCI, le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur le terrain transféré à la SCI

Réforme de l'école : le conseil débute une réflexion autour de la réforme de l'école dont l'école le mercredi et les activités de fin de journée à mettre en place. Une rencontre avec l'IEN du bassin de Brioude doit avoir lieu avec les 3 écoles du canton. Le conseil souhaite qu'il y ait une harmonisation des trois écoles.

Courrier frais de scolarité de la mairie de Blesle : le conseil prend connaissance du courrier de la mairie de Blesle.